

**Fig 1 : Cartes diachroniques du site de la société LGA**



**Image 2003**

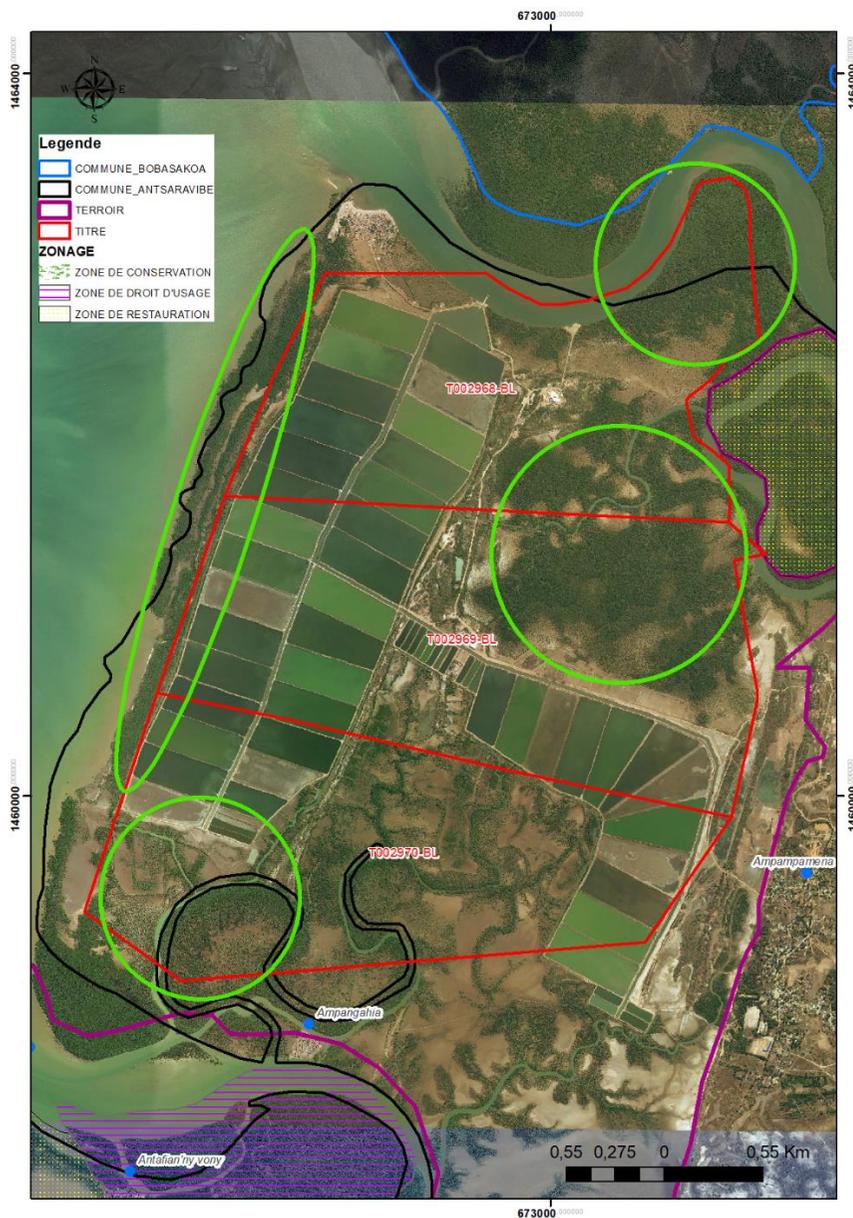


**Image 2022**

**Fig 2 : Vue 3D aérienne du site montrant les mangroves dans leur terrain**



**Fig 3 : Vue d'ensemble du site**



- En 2005, acquisition des titres fonciers sur une superficie totale de 1320Ha dans la Commune rurale d'ANTSARAVIBE par la Société LGA incluant de bords de mer et de lagune de mangroves. (Voir fig 3)

| Numéro du Titre | Superficie en Ha |
|-----------------|------------------|
| T002970-BL      | 427,4795         |
| T002969-BL      | 492,9782         |
| T002968-BL      | 400,0403         |
| Total           | 1320,498         |

- Construction des infrastructures (habitats, de bassins, de canaux de conduite d'eau, etc.) entraînant une diminution progressive des zones couvertes des mangroves. (Voir fig 1) et des inondations mais qui selon LGA due au changement climatique.
- Actuellement, la Société étend également ses exploitations dans la Commune rurale de BOBASAKOA, toujours dans des zones sensibles. Les terrains de 1804 ha qui sont au nom de SIGAMMA ont été achetés en 2000 selon ses déclarations et leurs documents. Cependant, les démarches d'obtention de ces terrains ne sont pas claires aux habitants.
- La Société empêche le VOI et les communautés locales d'accéder aux sites. Le VOI n'est donc plus en mesure de s'acquitter correctement leurs droits qui leurs sont assignées dans le cadre de transfert de gestion. Les communautés sont également incapables de profiter et d'utiliser cette ressource naturelle.
- Mise à part la destruction de mangroves, le VOI et les Communautés locales se plaignent de ne plus pouvoir jouir leurs droits et avantages issus de cette ressource naturelle et même de l'existence de restriction de circulation (sur certaines voies publiques).

**Fig 4 : Le site fait partie de Mangrove de la Baie d'Ambaro**



Source : [rsis.ramsar.org](http://rsis Ramsar.org)

Ce site de 54.000 ha supporte plusieurs services écosystémiques. Les écosystèmes de mangroves de la Baie d'Ambaro jouent un rôle clé dans l'interface entre les forêts, les ressources en eau et en pêche, et l'agriculture ; en effet dans l'économie entière de la zone d'Ambilobe. Ils ont aussi une importante capacité de **séquestration de carbone et contribuent à la lutte contre les changements climatiques**. Ces zones de mangroves jouent un rôle tampon **contre l'élévation du niveau des mers** et constituent une barrière pour se protéger contre les catastrophes naturelles telles que les cyclones et les tsunamis ; protègent les rives de l'érosion et filtrent les polluants.